

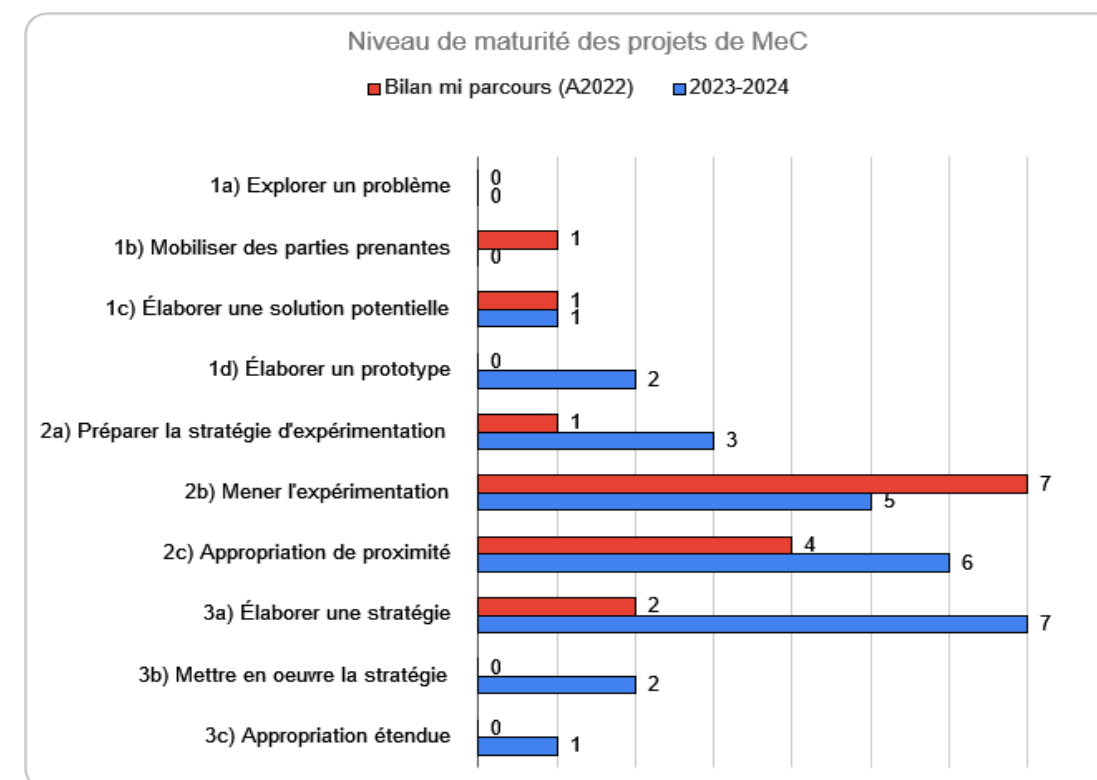
# Synthèse des constats

## Question 3 : Quelles sont les perspectives des projets une fois le programme Montréal en commun terminé et quels sont les défis rencontrés et anticipés ?

Pour répondre à cette question, des diagnostics portant sur le niveau de maturité des projets<sup>1</sup> ont d'abord été réalisés par les partenaires avec le soutien de l'équipe TIESS-Dynamo. 27 sous-projets<sup>2</sup> ont ainsi été caractérisés au cours de l'année 2023-2024. Des discussions portant sur les perspectives de pérennisation des projets ont ensuite été menées avec les partenaires, permettant ainsi d'identifier les stratégies d'une quinzaine de sous-projets. La majorité des projets de Montréal en commun (MeC) – excluant ceux qui ont démarré en 2024 – ont ensuite été réunis dans le cadre de groupes de discussion afin de mieux étudier les défis rencontrés et anticipés. Ce document présente les faits saillants résultant de cette démarche

- 1. La plupart des projets progressent dans leur degré de maturité**, mais certains ont également été abandonnés en cours de route et de nombreux se sont ajoutés ou ont été redéfinis au fil de la dernière année (16 projets évalués à l'automne 2022 et 27 en 2023-2024, dont 10 qui ont été évalués les deux fois)<sup>3</sup>.


À noter que, sur les 7 projets démarrés en 2024, 4 ont été évalués et se situent entre les niveaux 1d et 2b, ce qui laisse entendre qu'ils ont été sélectionnés de sorte qu'ils soient prêts à mener des expérimentations dans la prochaine année.



<sup>1</sup> Les niveaux de maturité ont été évalués grâce à une version légèrement adaptée de [cet outil](#) du RQIS. Ils s'échelonnent sur 3 grandes phases (1. Émergence ; 2. Expérimentation ; 3. Pérennisation/mise à l'échelle) qui se découpent elles-mêmes en sous-étapes.

<sup>2</sup> Certains projets d'envergure de MeC, comme Mobilité de quartier (Solon) et le SALIM (Récolte), ont été découpés en sous-projets afin de produire une analyse plus éclairante.

<sup>3</sup> L'information détaillée, concernant le niveau de maturité de chacun des sous-projets de MeC, leur principale stratégie pour la suite et le soutien dont ils ont besoin, est compilée dans un tableau de bord partagé avec le LIUM.

- 
2. Nous avons identifié **4 types de stratégies de pérennisation et/ou de mise à l'échelle**<sup>4</sup> déployées par les projets en vue de leur suite au-delà de Montréal en commun.
- a. La **cession** consiste à céder le projet à une autre organisation afin que celle-ci le porte plus loin et/ou vers un nouveau public.
  - b. La **consolidation** consiste à continuer à opérer à la même échelle et selon des paramètres similaires, tout en cherchant à réaliser certaines améliorations. C'est, à plusieurs égards, une poursuite de la phase d'expérimentation.
  - c. La **dissémination** s'applique à des projets qui n'ont pas, à proprement parler, de vocation de perdurer au-delà de Montréal en commun, mais pour lesquels il est jugé important de diffuser activement les apprentissages issus du travail réalisé.
  - d. L'**essaimage** est une stratégie de changement d'échelle qui s'appuie sur la réplique de la solution dans de nouveaux quartiers ou d'autres municipalités.

---

<sup>4</sup> Ces stratégies s'inspirent du guide du TIESS [Changer d'échelle en économie sociale](#).

**Tableau : Sous-projets de MeC qui ont présentés une stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle**

Sous-projet (porteur)	Maturité en 2023-2024	Type de stratégie de pérennisation ou de changement d'échelle
MutuAli (La Cantine pour tous et CIBIM)	2c) Expérimentation – Appropriation de proximité	Cession
Évaluation en commun (Chaire et CSAM)	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	
L'aube, pôle nourricier (Récolte)	3b) Pérennisation et changement d'échelle – Mettre en œuvre la stratégie	Consolidation
Laboratoire d'innovation civique et d'expérimentation réglementaire – LICER (MIS)	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	
Espace des possibles (Solon)	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	
Spécialiste approvisionnement local de quartier (Récolte)	2c) Expérimentation – Appropriation de proximité	
Carrefour des ressources (Récolte)	2b) Expérimentation – Mener l'expérimentation	
Communauté des possibles (Solon)	2c) Expérimentation – Appropriation de proximité	
Ma Mobilité (FabMob)	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	
Tomat (Récolte)	2c) Expérimentation – Appropriation de proximité	
Chantier de la gouvernance des données (Nord Ouvert)	3b) Pérennisation et changement d'échelle – Mettre en œuvre la stratégie	
Parcours de la donnée (FabMob)	2b) Expérimentation – Mener l'expérimentation	
Locomotion	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	Essaimage
Carte Proximité (Carrefour solidaire)	3a) Pérennisation et changement d'échelle – Élaborer une stratégie	
Recharge de la carte OPUS (ARTM)	3c) Pérennisation et changement d'échelle – Appropriation étendue	
Mieux vivre avec moins d'autos (Solon)	Pas évalué	

3. Les projets ont rencontré divers **obstacles** dans la préparation et la mise en œuvre de leur stratégie pour la suite, mais ils ont également eu accès à des **ressources** et du soutien pour surmonter la plupart d'entre eux<sup>5</sup>.
- a. Des exemples d'obstacles qui ont été surmontés :
    - i. des défis entourant la gouvernance et la création d'une nouvelle organisation ;
    - ii. un manque de compréhension de l'offre de services des projets par leur public cible ;
    - iii. des enjeux de propriété intellectuelle.
  - b. Des exemples d'obstacles qui persistent :
    - i. la plupart des projets et particulièrement ceux ayant opté pour une stratégie de consolidation estiment ne pas avoir assez de reconnaissance ou de soutien au niveau du plaidoyer leur permettant d'accéder à de nouveaux financements ;
    - ii. les projets qui ont été cédés anticipent des développements technologiques supplémentaires et des enjeux liés à l'élargissement de la base d'utilisateurs et d'utilisatrices;
    - iii. un projet est incapable de trouver une assurance responsabilité adaptée en raison du caractère innovant de son initiative.
  - c. Des ressources sur lesquelles les projets peuvent s'appuyer :
    - i. de la documentation et des relations avec des projets similaires à l'international ;
    - ii. des relations continues avec des partenaires clés (par exemple le LIUM et d'anciens porteurs et porteuses de projets dans le cas de ceux qui ont été cédés) ;
    - iii. de l'accompagnement externe au niveau technologique, du soutien du LIUM et des partenaires transversaux du programme.

---

<sup>5</sup> Ces informations sont tirées d'une série de groupes de discussion tenus en mai. Une présentation plus complète des résultats sera disponible sur Praxis prochainement.